



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carte

Question écrite n° 109516

Texte de la question

M. Georges Mothron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la carte vitale avec photo. Cette nouvelle carte permet d'être plus personnelle et mieux sécurisée en intégrant notamment une photo couleur. La diffusion progressive de la nouvelle carte vitale concerne les personnes qui n'ont pas ou plus de carte vitale. Le renouvellement devait se faire sur quatre ans. Pouvez-vous nous dire combien de cartes vitales ont été imprimées et les démarches pour obtenir cette nouvelle carte vitale.

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109516

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5362

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)